

Bondy • mag

BONDY
Heureux sous son ombre

Octobre 2026 # 42



Dossier

Toujours engagés
pour les plus fragiles

J'♥ BONDY



8 ENVIRONNEMENT dépôts sauvages



13 DOSSIER Social au cœur



24 PORTRAIT Ruben Gavarin



27 COMMERCE Pâtisserie Mera



Magazine municipal de la Ville de Bondy - Tél.: 01 48 50 53 00 - www.ville-bondy.fr

Directeur de la publication : Stephen Hervé - **Directrice de la communication** : Christine Hiaumet

Rédacteur en chef et rédaction : Nicolas Gettliffe - **Rédacteur** : Frédéric Fuzier

Crédits photos : Wendel Nazaire - **Maquette & mise en page** : Angélique Bouvrande

Impression : Imprimerie de Compiègne - **Régie publicitaire** : Cithéa communication - 01 53 92 09 00

Distribution: ISA + - **ISSN** 1292-301X - **Tirage** : 29 000 ex

Retrouvez Bondy
sur les réseaux :



Ville de Bondy



VilledeBondy



Ville de Bondy officiel



@VilledeBondy



bondy_officiel



<https://www.ville-bondy.fr/newsletter/>



La chasse à la désinformation est ouverte !

Le 16 septembre dernier, certains journaux indiquaient que le pape avait envisagé puis écarté un passage à Bondy du fait de deux points de deal. Après échange avec Monseigneur Guillet, évêque de Seine-Saint-Denis, et les représentants de la conférence des évêques de France, j'ai été amené à diffuser un communiqué pour rétablir la vérité : il y a bien eu un projet de passage, qui n'a pu être retenu. Pour des raisons très simples de logistique et d'agenda de la journée... et rien de plus.

Si deux points de deal suffisaient à détourner un voyage du Pape, ce dernier aurait annulé bien des voyages... D'ailleurs, l'épiscopat a peu goûté ces propos caricaturaux. Le passage du Pape aurait fait plaisir à de nombreux Bondynois, l'année du 60^e anniversaire de l'église du Christ Ressuscité. Au lieu de cela, des journalistes ont préféré la caricature facile. Je n'ai pas manqué

“ Ville de paix interconfessionnelle et de solidarité, Bondy aurait eu plaisir à accueillir le Pape. ”

de leur répondre en présentant Bondy telle que nous la vivons tous : fraternelle et vivante.

Et c'est d'ailleurs le message qu'a fait passer Monseigneur Guillet lorsqu'il est

venu, à Bondy, lire le message du secrétaire d'Etat du Pape pour ce 60^e anniversaire. Il a dit sa reconnaissance et ses encouragements, qu'il connaissait les difficultés et fragilités du quotidien, mais aussi le courage et l'engagement des Bondynois. Ce 26 septembre, le Pape n'était ainsi pas physiquement présent mais bel et bien aux côtés des Bondynois.

Alors chers Bondynois, rappelons-nous chaque jour que nous avons mieux à faire que de perdre du temps et de l'énergie avec des rumeurs. A Bondy, nous voulons une ville moderne, agréable, ambitieuse et en accord avec les enjeux de demain. Une ville qui éduque et donne les bons outils à ses enfants, et qui protège les plus fragiles. Une ville qui fixe l'horizon, pas ses pieds.

Et vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour poursuivre sur cette voie !

Stephen Hervé
Maire,
Conseiller Régional

La Ville en images

1^{ER} SEPTEMBRE

• En rang par deux, les enfants !

Une fois la petite appréhension de la nouveauté passée, plus de 6 500 élèves bondynois ont fait leur rentrée dans les écoles de la Ville. Toutes les équipes pédagogiques les ont accueillis pour une nouvelle année scolaire, dans un cadre souvent rénové grâce à l'action des équipes municipales au cours de l'été.



2 SEPTEMBRE

• Solutions d'autopartage à Bondy

Deux stations d'autopartage ont été inaugurées sur Bondy, situées au 163 avenue de la République et dans la rue Jules Guesde, face à l'Hôtel de Ville. Une solution idéale pour favoriser les mobilités, le développement durable, mais aussi pour lutter contre l'actuelle crise du carburant !

10 SEPTEMBRE

• Visite des copropriétés dégradées à La Noue Caillet-Terre Saint-Blaise

Avec Xavier Melki, délégué spécial de la région Île-de-France aux copropriétés dégradées, et Samba Traoré, adjoint chargé du logement et de la lutte contre l'habitat indigne, Monsieur le Maire est allé notamment à la rencontre des habitants de la résidence La Bruyère et du jardin de La Noue. Les opérateurs et syndics étaient également présents, afin de recenser l'ensemble des attentes et besoins du quotidien.





11 SEPTEMBRE

• Saison culturelle: les 3 coups!

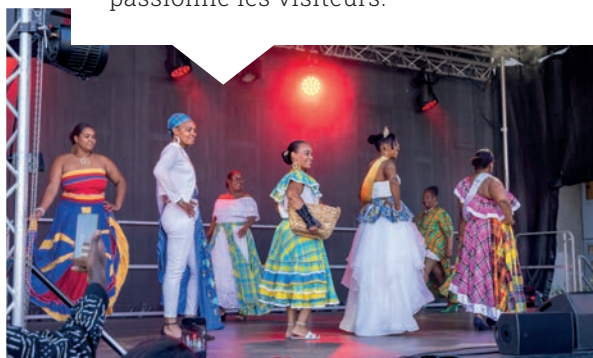
Sur l'esplanade Claude Fuzier, le Grand Bal Rai, offert aux Bondynois venus nombreux, a ouvert la saison culturelle. Ce concert a parfaitement donné l'impulsion à un programme riche et varié, à travers les expositions, les spectacles musicaux, les pièces de théâtre, le ciné-découverte, la danse, les plateaux-humour... à découvrir jusqu'en juin prochain..



12 SEPTEMBRE

• Ambiance festive pour le Forum de rentrée

Comme tous les ans, Bondy a vibré au rythme des associations, réunis pour cet événement unique, organisé dans le cœur de Ville. Record battu : 146 stands ont été installés pour l'occasion, autour de la culture, des loisirs, du sport, de l'engagement humanitaire et de l'environnement, avec une journée sans voiture qui a passionné les visiteurs.



18 SEPTEMBRE

• Le nouveau dojo Alice Milliat

Cette infrastructure a été inaugurée au complexe sportif Gérard Aïache. Elle accueille désormais les activités des associations sportives de la Ville, de l'École municipale des sports et les publics scolaires. Une belle réussite architecturale, grâce à l'engagement de la région Île-de-France et de l'Etat via la politique de la Ville.



18 SEPTEMBRE

• Une salle Isidore Suarez à l'Hôtel de Ville

Avec la famille d'Isidore Suarez et en présence d'Othman Asaadi, adjoint chargé de la Culture, Stephen Hervé a inauguré la salle qui porte désormais le nom de cet agent qui a participé au rayonnement culturel de Bondy.

Après cet hommage, le vernissage de l'exposition dédiée aux artistes qui ont fait l'Hôtel de Ville a eu lieu. Événement idéal découvrir les architectes, les designers, les sculpteurs et les peintres qui ont œuvré pour donner un cachet tout particulier à la mairie.

Nos spécialités

+ 15 000 prises en charge hospitalière,
dont 70% en Ambulatoire



Urgences

+ 20 000 Passages, par an, prise en charge des patients **24 h/24 – 7j/7j**



Centre de dialyse

+ 40 000 séances, par an.
Prise en charge des patients insuffisants rénaux chroniques.



Médecines spécialisées

- Service de médecine polyvalente
- Service d'endocrinologie
- Service d'oncologie
- Service de cardiologie
- Service de néphrologie
- Anesthésie

Pôle de Consultations



Des consultations pluridisciplinaires assurées par nos praticiens, pour le diagnostic, le suivi et l'orientation des patients.

Services de chirurgies

- Viscérale & digestive
- Orthopédie
- Vasculaire
- Gastro - entérologie
- Urologie
- Stomatologie
- Ophtalmologie
- ORL
- Maxillo-faciale & stomatologie
- Plastique, reconstructrice et esthétique

Nos parcours HDJ (Hôpital de Jour) :

- Cardiologie
- Diabétologie
- Plaies et cicatrisation
- Médecine
- Gastro-entérologie
- Cardiologie
- Néphrologie

Nos parcours HDS (Hôpital de Semaine)

- Oncologie
- Bariatrie
- Étiologie
- Cardiologie
- Diabétologie
- Polygraphie et polysomnographie nocturne

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR

Doctolib



RENSEIGNEMENTS & STANDARD

01 48 19 33 33

30 Avenue du 14 juillet
93600 Aulnay-sous-Bois

Notre site web : <https://hopital-prive-est-parisien-aulnay-sous-bois.ramsaysante.fr/>



Bondy
mag

BONDY
marché sans ombre

Septembre 2026 # 41

Les temps forts de la rentrée
Un mois en quatre dimensions



Le journal officiel de votre ville
à retrouver directement en boîte aux lettres.

Vous voulez vous faire connaître et reconnaître ?

01 53 92 09 00

260 700
exemplaires
distribués
à l'année

11 NUMÉROS
par an

Mettez tout Bondy dans votre poche

BONDY



VOS DÉMARCHES ET SIGNALEMENTS EN QUELQUES CLICS !

➔ **TÉLÉCHARGEZ «BONDY EN POCHE» GRATUITEMENT SUR**



Agenda de la Ville

Du 5 au 30 octobre 2026

JUSQU'AU **16** OCTOBRE

Exposition

Les designers de l'Hôtel de Ville

Espace Chauzy – Mairie de Bondy

DU **5** AU **9** OCTOBRE

Séniors

Semaine Bleue

(Voir le programme complet dans le Dossier de ce magazine)

10 OCT.

Festivités

Regards de Guyane

Toute la journée

Salle des fêtes – Mairie de Bondy

10 OCT.

Santé

Marche Octobre rose

De 10h à 12h

Stade Léo Lagrange

DU **12** AU **16** OCT.

Exposition

Aquasens

De 9h à 22h

Hall de la Mairie

16 OCT.

Concert

Waïv + Open Mic

À 19h

Espace Marcel Chauzy
Mairie de Bondy

17 OCT.

Concert

Yannick Noah

À 20h

Auditorium Angèle et Roger
Tribouilloy



17 OCT.

Commémoration

Journée nationale d'hommage aux victimes de la répression sanglante lors de la manifestation du 17 octobre 1961

à 15h30

Rives du Canal de l'Ourcq



20 OCT.

Santé

Octobre rose

De 13h30 à 18h

Hall de la Mairie



24 OCT.

Festivités

Halloween, avec l'Association Education pour tous

De 15h à 19h

Salle des fêtes – Mairie de Bondy

30 OCT.

Festivités

Bal de l'horreur

De 18h à 23h

Salle des fêtes – Mairie de Bondy



Conseils de quartiers à 19h

Lundi 5 octobre

Noüe Caillet - Terre Saint-Blaise
Rives de l'Ourcq

École maternelle Noüe Caillet

36 rue Jean Moulin

Mercredi 7 octobre

Saule blanc

École maternelle Camille Claudel

77 avenue Henri Barbusse

Jeudi 8 octobre

Mare à la Veuve
Remise à Jorelle

École élémentaire Marie Curie

128 route de Villemomble

Lundi 12 octobre

Merisiers

École Olympe de Gougès

1-7 avenue Maurice Benhamou

Jeudi 15 octobre

Mainguy - Moulin à vent

École maternelle du Mainguy

30 rue Paul Vaillant Couturier

Pour toutes vos questions, contactez le service Démocratie locale : 01 48 50 53 00
democratie.locale@bondy.fr

Dépôts sauvages

Lutte permanente contre les incivilités

Les dépôts illégaux de déchets deviennent une nuisance absolue. Ils ont des impacts multiples et directs, tant sur la qualité de vie des Bondynois (dégradation du cadre de vie, sources de nuisances pour le voisinage) que sur l'environnement public (pollution) et donc sur la santé. Les équipes municipales luttent encore et toujours pour contrôler ces actes délictueux, nettoyer régulièrement, mais aussi sanctionner les fauteurs de trouble.

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux – parfois par l'occupant des lieux lui-même – ou dans l'espace public en dehors des lieux autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace. Il s'agit là d'infractions dont la caractérisation et les sanctions sont déterminées par la loi.

Sous le coup du Code pénal

Par exemple, l'article L. 541-46 du Code de l'environnement qualifie de délit et punit d'une amende qui peut aller de 1 500 à 75 000€ et 2 ans de prison. « le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux règles en vigueur » des déchets en dehors du cadre légal. Le Code pénal réprime les atteintes au règlement de collecte établi par l'autorité administrative chargée du service public.

Ces atteintes se définissent par le fait :

- de ne pas respecter les jours et heures prévus pour la collecte des déchets ;
- de présenter les déchets dans des contenants inadaptés comme, par exemple, de déposer les sacs remplis de déchets à même la voie publique, alors qu'ils devraient être mis dans des poubelles ;
- de présenter, lors de la collecte des poubelles, des déchets qui doivent être apportés à la déchèterie.

Que faire des encombrants ?

Gratuite, la collecte des encombrants est réservée aux particuliers. Elle s'effectue tous les lundis, en déposant la veille au soir, sans gêner la circulation des véhicules ou des piétons, les objets concernés. Retrouvez toutes les informations en fonction de votre adresse sur le site Géo Déchets, la plateforme d'Est Ensemble.

Les déchets acceptés :

- Mobilier (canapés, armoires, chaises,...)
- Revêtement de sol (moquette, tapis...)
- Gros cartons pliés
- Literie (matelas, sommiers...)
- Ferrailles
- Planches en bois

Pour tous les autres déchets (électroménager, déchets électriques et électroniques, déchets de travaux, huiles, déchets toxiques, déchets végétaux...), les déchèteries du département sont à votre disposition.

Opérations « Grand nettoyage »

Bondy organise régulièrement des opérations « Grand nettoyage », lorsqu'un site a été souillé, y compris depuis des années. Dans plusieurs quartiers, certaines rues ont retrouvé propreté et sécurité, après le passage des services de la Ville, soutenus par la Police municipale. Des véhicules abandonnés ont même été dégagés, mais aussi de vieux appareils-ménagers, des matelas, des meubles, des pneus, des bidons et autres immondices. Avec l'aide de la vidéosurveillance déployée dans la Ville, la lutte contre ces dépôts sauvages s'en trouve aujourd'hui renforcée plus efficacement.



Andrès Henao Santa
Adjoint au Maire délégué
à la lutte contre la précarité
et au devoir de mémoire

Stephen Hervé
Maire de Bondy
Conseiller régional

Magid Tabouri
Président
Union France - Algérie - Méditerranée

ont le plaisir de vous convier à la
**Journée nationale d'hommage aux victimes de la répression
sanglante lors de la manifestation du 17 octobre 1961**

le samedi 17 octobre 2026 à 15h30

Rassemblement :
Chemin de Halage - ZAC des Rives de L'Ourcq

RSVP : r.publiques@bondy.fr - Tél : 01 48 50 53 22

Mairie de Bondy
Esplanade Claude Fuzier 93140 Bondy
Tél : 01 48 50 53 00
ville-bondy.fr

POUR UNE VILLE
SOLIDAIRE
et HUMAINE

J'❤️
BONDY



Commémoration

Journée nationale d'hommage aux victimes de la répression sanglante lors de la manifestation du 17 octobre 1961

Samedi 17 octobre à 15h30, en hommage
aux victimes de la manifestation du
17 octobre 1961 dans Paris.

Pour rappel : au cours d'une manifestation
pacifique en soutien du peuple algérien, la police
décide, à l'époque, de réprimer violemment le
mouvement et cause la mort de 200 personnes.
Il s'agit de l'un des événements les plus sanglants
s'étant produits sur le territoire français pendant
la guerre d'Algérie.

Pour se souvenir de cet événement tragique,
Monsieur le Maire et plusieurs de ses adjoints
seront présents avec
l'association UFAM et de
nombreuses personnalités,
pour se recueillir au niveau
du canal de l'Ourcq et dévoiler
une plaque en hommage aux
victimes.



Santé mentale

L'art comme thérapie

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
auront lieu du 5 au 18 octobre 2026, avec pour thème
national : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous
aux arts ».

Les SISM sont un événement national annuel, visant
à informer, à sensibiliser et à ne pas stigmatiser la
santé mentale, à travers des actions locales variées.
Cette 37^e édition organisée à Bondy, en étroite
collaboration avec le Centre Municipal de Santé, met
l'accent sur le rôle des pratiques artistiques dans le
bien-être psychique. Ce thème s'appuie notamment
sur un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé
(OMS) montrant les effets positifs des arts sur la santé
mentale.

Du 5 au 17 octobre

Programme complet sur ville-bondy.fr



Santé

Octobre rose : sensibilisation au cancer du sein

Du 10 au 20 octobre, la Ville de Bondy propose des
rendez-vous pour s'informer et échanger autour du
cancer du sein et de la prévention.

Samedi 10 octobre, la Marche Rose est organisée par
le service des Sports. Rendez-vous à partir de 9h30 au
stade Léo Lagrange. La marche débutera à 10h et sera
suivie d'un moment convivial autour de la santé et de
la prévention.

Mardi 20 octobre, de 13h30 à 18h, une journée de
sensibilisation et de prévention est organisée à la salle
Sauvat, à l'Hôtel de Ville.

Au programme : exposition, quiz, sensibilisation à
l'autopalpation, atelier « Soutifs expressifs » et échanges
autour de l'alimentation et du cancer.

Pépinière d'entreprises: coup d'envoi à l'entrepreneuriat

La nouvelle bibliothèque de Bondy située rue Henri Varagnat a inauguré une formule inédite, sous le nom de « pépithèque ». Elle combine culture et entrepreneuriat, en abritant dans ses locaux une pépinière d'entreprises, la seconde du genre sur le territoire d'Est Ensemble, après celle de Montreuil.

C'est quoi une pépinière d'entreprises ?

C'est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement aux créateurs d'entreprises. Elle propose à la location 16 bureaux meublés, de 15 à 30 m², à destination des jeunes entrepreneurs pour un bail d'un an minimum à quatre maximum, et 6 places dans un espace de coworking.

Quels sont ses avantages ?

En plus de la location de ces espaces de travail, la pépinière offre aussi à ses locataires un soutien concret et personnalisé. Elle les accompagne dans le développement de leur entreprise avec, par exemple, des aides administratives, juridiques ou financières, des mises en relation avec des partenaires ou des clients, des accès à des ateliers et à des formations...

La pépinière propose aussi des services pratiques pour le confort de ses adhérents, comme le service courrier, l'accès à des salles de réunions, des bureaux de rendez-vous, une cuisine ou une salle de repos.

Qui peut y accéder ?

Tout entrepreneur qui vient de lancer son activité, depuis au moins un an (ou moins, s'il a déjà généré du chiffre d'affaires), peut enclencher une demande afin d'être localisé dans la pépinière d'entreprises de Bondy.

Tous les métiers sont acceptés, à condition d'avoir une activité compatible avec l'usage du bâtiment (pas d'accueil au public, par exemple).

Comment fait-on pour postuler ?

Il suffit d'appeler le numéro des pépinières Est Ensemble et de choisir celle de Bondy. Le candidat sera invité à visiter la structure et à exposer son projet. Un comité de sélection, composé de la direction de la pépinière et de partenaires institutionnels du territoire, décidera ensuite de l'obtention du bail locatif, si le projet du candidat remplit les critères de sélection. Le tout en fonction notamment de la viabilité de son entreprise et de ses premiers résultats. Concernant les bureaux de coworking, il suffit juste de posséder un numéro d'immatriculation au registre des sociétés. Au bout de six mois, les locataires de l'espace coworking pourront éventuellement postuler pour une place dans la pépinière.

Combien ça coûte ?

Pour les bureaux d'entreprise, 100 € HT par m² par an la première année, 125 la suivante et 150 pour les troisième et quatrième années. Pour le coworking, forfait mensuel de 160 € tout compris (accès aux salles, internet, ménage), avec possibilité de forfait de 400 € par trimestre.

Pépinière d'entreprises

28 avenue Henri Varagnat - Tél : 01 41 72 91 00

pepinieres.entreprises@est-ensemble.fr

Renseignements :

<https://pepinieres-entreprises.est-ensemble.fr/>



Anniversaire

« Regards de Guyane » fête ses 10 ans



Événement culturel annuel, unique en Île-de-France, « Regards de Guyane » – appelé aussi « Le Festival guyanais d'automne » – célébrera sa première décennie, samedi 10 octobre. Ce rendez-vous annuel, dont l'entrée est gratuite pour toutes et tous, est présenté par l'Association Musicale et Culturelle Dokonon (AMCD) et ses partenaires depuis 10 ans. En plus de l'excellente ambiance qu'il garantit, l'événement contribue à la visibilité et à la considération de ce département français, situé à la frontière avec le Brésil et le Suriname.

Tout au long de la journée, le savoir-faire guyanais est partagé simultanément, en trois espaces dynamiques :

- Une exposition de stands, proposant artisanat, littérature, gastronomie et autres richesses spécifiques, avec des produits ouverts à la vente pour les amateurs ;
- Des expressions artistiques, animant la scène de spectacles vivants. Au programme, danses, chants, défilés, humour, théâtre, contes, musique et autre art invitant le public à participer ;
- Des discussions thématiques » avec des conférences sur des thèmes en lien avec la Guyane.

Ambiance fédératrice

L'une des particularités de cette journée est la représentation culturelle de trois peuples présents en Guyane. En effet, Amérindiens, Bushinengués et Créoles se rassemblent et œuvrent, au service de la cohésion sociale et de la mise en lumière de leur richesse culturelle.

Le Maire de Bondy, Stephen Hervé, a déclaré : « *Regards de Guyane compte désormais parmi les événements culturels les plus importants et fédérateurs de la Ville.* » Véritable vitrine de cette région ultramarine, l'association attend 130 partenaires qui seront présents sur place, pour valoriser, défendre et transmettre l'identité guyanaise.

Samedi 10 octobre, de 12h à 23h
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville



Réglage

On passe à l'heure d'hiver !

Le passage à l'heure d'hiver se produira dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre. À 3 heures du matin, il sera alors 2 heures. Un bonheur pour les dormeurs : ce week-end-là, nous gagnons une heure de plus !



Grand Paris

Exp'air Mobilité : mieux se déplacer, mieux respirer !

La Métropole du Grand Paris vous conseille pour faire évoluer vos mobilités, pour un air plus sain. Ce service vous permet de :

- trouver des alternatives concrètes à la voiture individuelle ;
- bénéficier d'un accompagnement gratuit ;
- découvrir les aides financières auxquelles vous avez droit.

Pour tout contact, appelez le numéro vert gratuit : 0 805 29 93 09

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 16h à 19h

Le samedi, de 9h30 à 13h

Poursuite de l'enfouissement du réseau électrique

Débutés cet été, ces chantiers se poursuivent ce mois-ci, dans le secteur sud, entre Bondy et Villemomble, de la façon suivante :

Rue David Léder

Jusqu'au 9 octobre,
pour achever la seconde partie

Rue de la Philosophie

- **Jusqu'au 16 octobre,** sur un premier tronçon
- **Du 5 au 23 octobre,** sur le second

Avenue Blériot

Du 5 au 23 octobre,
pour la première partie du n°1 au n°13 bis

Du 12 au 30 octobre,
pour la seconde partie du n°13 bis à la rue Sent Blériot

Allée de la Fauvette

Du 19 octobre au 20 novembre

Autres chantiers actuels dans la Ville

> **Jusqu'au 11 octobre :** traitement du carrefour en demi-chaussée, entre l'avenue Jules ferry et la rue de Varsovie puis de la rue de Varsovie à la rue Étienne Dolet

> **Jusqu'au 15 octobre,** travaux de réfection des chaussées sur les RD933 et RD41 bis, après l'explosion cet été d'une canalisation d'eau potable dans le secteur, au niveau du carrefour entre la route d'Aulnay, l'avenue Varagnat, l'avenue Jean Moulin et l'avenue Marx Dormoy. La circulation et le stationnement sont temporairement fermés durant les travaux. Des panneaux de déviations ont été mis en place aux extrémités des rues adjacentes.

> **Du 19 octobre au 20 novembre :** circulation arrêtée allée de la Fauvette, dans toute l'impasse.

L'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny fait peau neuve !

Depuis juin dernier, un chantier d'envergure a débuté sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, sur le tronçon situé entre l'avenue Gallieni et le carrefour de la rue Julie-Victoire Daubié. Le but est de fluidifier la circulation sur cet axe, avec un passage de l'avenue en double-sens pour rendre le trafic plus cohérent et localement mieux réparti.

Ce chantier permettra une requalification totale de la chaussée et des trottoirs, pour plus de confort et de sécurité, accompagnée d'un nouvel éclairage public moderne. La végétalisation est aussi au cœur du projet : des espaces verts en strates seront aménagés et plus de 30 arbres seront plantés, créant de véritables îlots de fraîcheur et favorisant la biodiversité locale.



La circulation est globalement maintenue pendant toute la durée des travaux. Toutefois, des fermetures ponctuelles de voies sont à prévoir. Les dates précises sont communiquées aux riverains au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le stationnement est strictement interdit dans les zones en travaux (les véhicules en infraction risquent la mise en fourrière).

CCAS

Toujours engagés pour les plus fragiles

Ouvert à tous les Bondynois, le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public municipal recevant toute personne en situation de fragilité ou ayant besoin d'aides. Son rôle est d'accueillir des demandeurs et d'orienter. Il reste à l'écoute des habitants, les informe sur leurs droits et les oriente vers les services adaptés. Sur le plan de l'assistance, le CCAS aide à constituer et pré-instruit les dossiers d'aide sociale – comme l'ASPA, l'APA ou le minimum vieillesse –, avant de les transmettre aux autorités compétentes.

La structure attribue des secours d'urgence, des aides alimentaires ou des prises en charge de factures, selon un budget déterminé conseil d'Administration. Elle permet aussi aux personnes sans domicile stable d'obtenir une adresse administrative pour recevoir du courrier et faire valoir leurs droits.

Concernant les seniors, le CCAS gère ou soutient des services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléalarme, la mobilité, l'entretien des jardins... Enfin, le centre situé à la Maison Marianne mène des actions de prévention, soutient l'insertion professionnelle et participe au lien social de proximité, tout en proposant des activités au fil de l'année, avec un programme riche et varié.

Les Permanences à la Maison Marianne

Le CCAS accueille au quotidien des professionnels et des organismes, afin de proposer aux Bondynois un accès plus facile à ses partenaires, dont voici les plus représentatifs :



• Mutuelle communale Complémentaire santé solidaire

Pour qui ? Les travailleurs indépendants, les retraités et toutes les personnes sans mutuelle obligatoire d'entreprise

Quand ? Mardi et vendredi, de 9h à 17h

Comment ? Rdv auprès de Kristel Fresneau, conseillère, au 07 56 00 77 83 ou rf@lamutuelle-communale.com



• CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) – Accès aux droits et lutte contre les violences et les discriminations

Pour qui ? Prioritairement les femmes et les familles, mais ce service est ouvert à tous les publics

Quand ? Jeudi, de 9h15 à 12h

Comment ? Rdv auprès de l'accueil de la Mairie au 01 48 50 53 00



• France Alzheimer 93 Médico-social et soutien aux familles

Pour qui ? Les aidants familiaux (conjoint, enfants, proches) accompagnant une personne atteinte de la maladie ; les personnes malades elles-mêmes ; tout Bondynois en quête d'informations

Quand ? 2^e mercredi du mois, de 14h à 17h

Comment ? Rdv au siège départemental (91 avenue de la Résistance, au Raincy) au 01 41 53 00 05 francealzheim93@gmail.com



• UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) – Protection juridique, accès aux droits et au budget familial

Pour qui ? Toute famille ou personne seule traversant des difficultés administratives ou budgétaires ; les tuteurs familiaux ; les personnes en situation de vulnérabilité sociale ou en risque de surendettement

Quand ? Lundi, de 9h (ou 14h certains lundis) à 17h15

Comment ? Rdv au siège de l'UDAF 93 (16 rue Hector Berlioz, à Bobigny) au 01 49 35 33 00



• CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France) – Soutien médico-social

Pour qui ? Les personnes en arrêt de travail prolongé ou récurrent ; les personnes touchées par une maladie grave, chronique ou invalidante ; les patients en situation de perte d'autonomie ou de handicap, à la suite d'une hospitalisation

Quand ? Lundi, de 9h à 17h

Comment ? Rdv auprès de la CRAMIF au 3646 (service gratuit + prix d'un appel), dites « Service social »



• Permanence juridique et sociale : notaire Droit privé, droit de la famille et du patrimoine

Pour qui ? Tous les Bondynois

Quand ? 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 9h15 à 12h

Comment ? Rdv auprès de l'accueil de la Mairie au 01 48 50 53 00 ou sur le site internet de la Ville



• Permanence juridique et sociale: conciliatrice de justice et de résolution à l'amiable des conflits

Pour qui ? Tous les Bondynois confrontés à un litige avec une autre personne ou un organisme

Quand ? Mardi, de 14h à 17h

Comment ? Rdv auprès de l'accueil de la Mairie au 01 48 50 53 00 ou sur le site internet de la Ville



• LibSocial – Assistant social du travail

Pour qui ? Les agents de la collectivité

Quand ? Vendredi, de 9h à 17h

Comment ? Rdv par mail sur dpas-cssbondy@seinesaintdenis.fr ou par téléphone auprès de l'assistante sociale de permanence (liste disponible au CCAS)



• Conseil départemental de l'ordre des sages-femmes – Régulation professionnelle, de la déontologie et du droit de la santé

Pour qui ? Les professionnels de santé ; les patientes et les familles rencontrant un litige avec un praticien

Quand ? 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9h30 à 12h

Comment ? Rdv par mail sur cd93@ordre-sages-femmes.fr

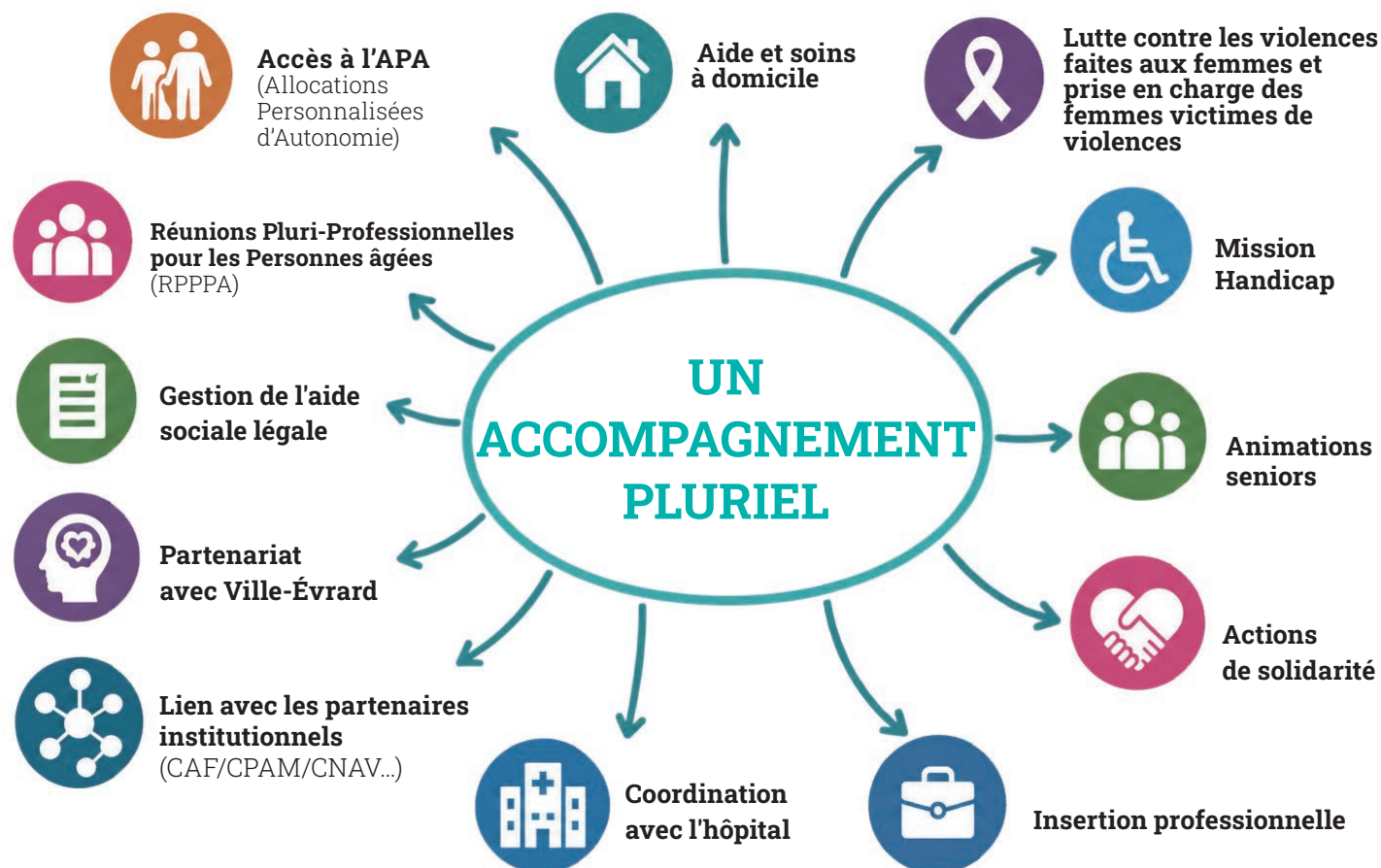


Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

47/51 rue Louis-Auguste Blanqui

Tél : 01 48 50 53 40

Ouvert du lundi au vendredi, 9h à 12 h et de 14h à 17h45
Sauf le mardi, 14h à 17h15



Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez devenir bénévole pour aider une association (Secours catholique, Restos du cœur, Secours populaire, Croix-Rouge...) ou participer à la Nuit de la Solidarité, vous pouvez également vous adresser au CCAS.

Parole d'élues



Joëlle Motte

Adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale



Nezha Decourrière

Conseillère municipale, déléguée aux seniors et aux activités intergénérationnelles



Sophie George

Conseillère municipale, déléguée aux nouvelles solidarités et à l'alimentation durable pour tous

La ville s'engage résolument pour garantir une société plus juste, solidaire et respectueuse de chacun.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue un point d'entrée unique, facilitant le recours aux droits des habitants. Il collabore étroitement avec les partenaires institutionnels, tels que la CAF, la CPAM, le Service social Départemental et l'UDAF, afin d'assurer un accompagnement efficace. Pour les personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, la Municipalité met en œuvre des actions concrètes pour lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie. Les soins et aides à domicile sont désormais regroupés auprès d'un interlocuteur unique, simplifiant ainsi les démarches.

Par ailleurs, un travailleur social, dédié aux seniors, a été recruté pour répondre à leurs besoins spécifiques. Dans le cadre de la démarche "Ville Amie des Aînés", Bondy s'attache à construire un environnement inclusif et adapté.

En complément, la Ville a nommé une élue chargée des nouvelles solidarités et de l'alimentation durable. Celle-ci s'implique pour promouvoir une alimentation saine et accessible à tous, dans une logique de solidarité et de développement durable.

Nouveaux projets pour renforcer l'accessibilité et l'inclusion

La Ville prévoit l'acquisition d'un troisième véhicule de transport gratuit, spécialement équipé pour accueillir les personnes en fauteuil roulant. Cette initiative vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité de tous les habitants.

Par ailleurs, la Municipalité souhaite renforcer sa politique d'« aller vers », en développant des actions ciblées, afin d'atteindre les familles et les personnes encore éloignées des dispositifs existants, dans le but de mieux répondre à leurs besoins.

Les aides financières du CCAS

Appelées extra-légales, ces aides sont attribuées en fonction des situations individuelles et des difficultés sociales des habitants concernés.

Pour en bénéficier, il faut :

- habiter Bondy
- avoir une ancienneté sur la commune d'au moins 3 mois
- être majeur
- répondre aux critères de ressources, de charges et de composition familiale



Les aides extra-légales



Energie

- **Eau Solidaire** : aide au paiement de la facture d'eau
- **Aide à l'énergie** : aide au paiement de la facture d'électricité et de gaz



Habitat

- **Aide** pour le paiement de l'assurance habitation/responsabilité civile
- Aide pour le paiement de la taxe foncière et des charges de copropriété
- Aide au paiement d'impayés de loyers, dans la limite de 3 mois de retard



Familles avec enfants

Aides pour le paiement de :

- Cantine
- Centre de loisirs
- Séjours de vacances, classes découvertes
- Modes de garde, en complément des aides de la CAF



Jeunes

- **Aides pour l'insertion** et/ou l'alternance des jeunes de 18-25 ans (financement d'une formation, achat de matériel professionnel...)



Situations de handicap

- **Aides spécifiques** aux personnes en situation de handicap, en complément des aides de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

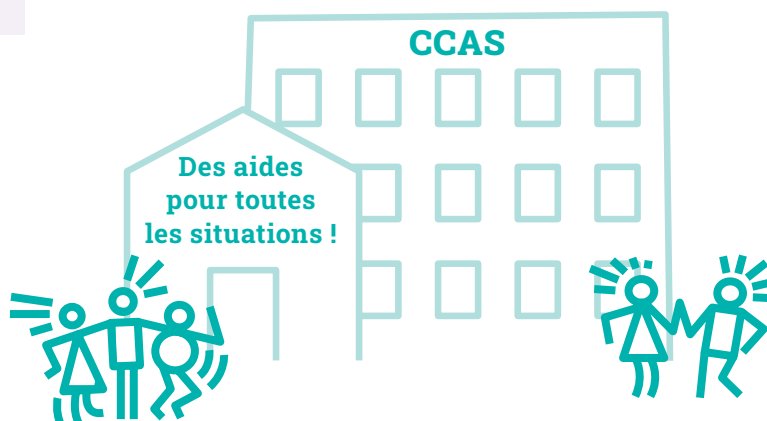


Autres situations

- Urgence alimentaire : chèques d'accompagnement personnalisés
- Aide aux frais d'obsèques

Le saviez-vous ?

Pour chaque dossier, ces aides facultatives sont soumises à une commission mensuelle, et non décidées par les agents qui reçoivent le public.



Gestion de la canicule

Bondy retrousse ses manches

Cet été, le CCAS a dû faire face à une situation inédite, en raison des épisodes de canicule à répétition qui se sont produits. Retour sur l'action menée par le CCAS et la municipalité de Bondy au cours de cette période sensible.

Avant les vagues de chaleur qui se sont abattues à partir de mi-juin, 168 Bondynois étaient inscrits en cas de déclenchement du plan canicule. Au fil des différents épisodes de l'été, pas loin de 400 habitants ont fait appel à ce service ! Pour rappel, Bondy a été la seule ville de Seine-Saint-Denis à avoir mis en place un accueil des personnes sans abri, avec la possibilité de se reposer, se nourrir et se doucher. Au moment du bilan, le Préfet a félicité la Ville pour sa gestion de la crise.

En vigilance orange, tous les supports de communication ont été activés dans les plus brefs délais, avec des messages de sécurité diffusés en permanence. Dès les premiers effets, le CCAS a accueilli les personnes les plus fragiles, ainsi que des bacheliers et des collégiens en révision de leurs épreuves, dans ses salles climatisées.

Logistique rodée

Les appels aux personnes vulnérables ont été quotidiens de la part

des équipes sociales et avec l'aide des élus, y compris le week-end et les jours fériés. Plusieurs soirées de maraude ont été organisées pour porter assistance, avec des boissons et destinées aux familles et aux plus démunis. Les moyens ont été anticipés puis déployés, grâce à une logistique rodée (bouteilles d'eau, véhicules disponibles, présence de bénévoles), en attendant que les associations historiques prennent le relais.

Lorsque la vigilance rouge a été déclenchée, l'ensemble des personnes du fichier canicule a été appelé, avant qu'elles soient appelées tous les jours, avec un relevé d'informations. Autre initiative saluée par le Préfet, et unique dans notre département, un gymnase a été ouvert, avec la volonté de placer à l'abri les habitants sans domicile fixe et les plus en danger (personnes âgées ou handicapées, mères de famille, enfants en bas âge...). Enfin, pour les cas extrêmes, des actions

de secours ont été coordonnées en permanence avec les hôpitaux proches, notamment avec Jean Verdier, impliqué dans les opérations.

En prévision de ces épisodes critiques, la Ville de Bondy poursuivra sa mission d'action au niveau de l'action sociale, même dans l'urgence, en complétant ses moyens d'intervention lors de ces épisodes, tout en élaborant en amont un plan climat afin de développer la lutte contre la canicule au niveau local.

Plus largement, une réflexion est menée sur la mise en place d'un plan climat-social.

168

Bondynois
inscrits avant
l'été

400

habitants ont
fait appel au
service !

Groupe d'acheteurs contre la vie chère



Issu de la démarche de coordination de l'aide alimentaire initiée par le CCAS, le groupement d'acheteurs permet de se regrouper, dans le but d'acheter des fruits et légumes en grande quantité, directement auprès de producteurs ou de fournisseurs. Comme l'achat est groupé, les produits sont de meilleure qualité et moins chers. Un projet fait par et pour les habitants !

Ce dispositif est porté par notre partenaire, le LAB3S. Les Bondynois qui participent aux réunions, régulièrement mises en place à intervalles réguliers, décident des produits à commander et s'auto-organisent pour la logistique.

Comment participer ?

1

Je rejoins
le groupe
WhatsApp



2

J'assiste à la
prochaine
réunion

3

Je commande
fruits et
légumes

4

Je viens
récupérer
ma commande



Groupe d'acheteurs
32 avenue Henri Varagnat (bus Suzanne Buisson)



Pour tous renseignements :
06 65 67 59 43 ou jardin@lab3s.fr

Un mariage de raison

Le Service Autonomie à Domicile Mixte (SAD Mixte) est le résultat de la fusion de l'ex-SID (service Intervention à Domicile) et de l'ex-SIMAD (Service Infirmier de Maintien À Domicile). Cette combinaison a été nécessaire pour se trouver en conformité avec la réforme des organismes financeurs (l'ARS, d'une part, et le département, de l'autre).



Après avoir déposé une demande d'agrément – indispensable pour avoir le droit d'exercer ces missions –, le CCAS de Bondy vient, tout récemment, d'obtenir la validation de ce **SAD Mixte**. Dans les faits, ce service regroupe donc l'ensemble des prestations humaines à domicile, permettant aux personnes âgées et/ou handicapées de rester chez elles le plus longtemps possible, en toute sécurité. Désormais, lorsqu'une personne sollicitera le CCAS, les prestations d'aide et de soins lui seront présentées d'emblée, de sorte de faciliter la tâche aux familles.

Les prestations du **SAD Aide** regroupent l'aide à l'entretien du logement, l'aide aux courses, le lien social et, à la marge, la surveillance de la toilette simple (du lundi au vendredi, de 8h à 18h). Le **SAD Soins**, quant à lui, propose de l'aide à la

toilette, des soins de nursing, exercés par les aides-soignantes diplômées, et des soins complexes relevant d'infirmières diplômées d'État (du lundi au dimanche, de 7h45 à 18h).

Les professionnelles du SAD présentes à la Maison Marianne sont formées régulièrement et encadrées par des managers expérimentées, afin de garantir la meilleure prestation possible aux Bondynois les plus fragiles.

L'aide de partenaires

Le SAD Mixte est complété par un autre service : le **Service Soutien au maintien à domicile**, mis en œuvre par des prestataires partenaires du CCAS :

- Le portage de repas à domicile (en partenariat avec le SIPLARC)
- La télé assistance (avec VITARIS)

- Les petits travaux de jardinage (avec YUCCA)

Tous ces services peuvent être sollicités au même endroit : l'accueil de la Maison Marianne.

Enfin, pour que les personnes dépendantes gardent un lien avec l'extérieur, le **Service Transport et Accompagnement** propose, gratuitement, des accompagnements. Après réservation, ils permettent de se rendre aux rendez-vous médicaux sur Bondy ou dans les environs. Ou pour que la personne aille, par elle-même, faire quelques courses dans le quartier ou chez l'habituel pharmacien.

Attention ! Victime de son succès, les réservations de ce service Transport et Accompagnement sont à anticiper au moins une semaine à l'avance.

Une Semaine bleue en mode arc-en-ciel



Cinq jours d'animations et de rencontres dédiés aux seniors, dont voici le programme. Entre partage, découverte et convivialité.

Lundi 5 octobre

• Pot d'ouverture

Espace Marcel Chauzy, Hôtel de Ville - 10h30

• Karaoké

Espace Marcel Chauzy, Hôtel de Ville - 11h30

• Avant-première du film « Fausse note »

Cinéma André Malraux - 14h

• Atelier Maison des Jonglages

Salle Attyasse, Maison Marianne - de 15h à 17h

Mardi 6 octobre

• Conférence « Bienvenue à la retraite »

Maison Marianne - de 9h30 à 12h

• Sport santé

École du stade - à 10h et 11h

• Visite de la Police municipale et du Centre de Supervision urbain

Police municipale (8 avenue Pasteur) - 14h30

Mercredi 7 octobre

• Matinée sportive et déjeuner intergénérationnels

École du stade - à partir de 9h30

• Atelier intergénérationnel : l'art de la table et le bien-être alimentaire

Centre municipal de Santé (38 avenue de la République) - de 14h30 à 16h30

• Voyage virtuel à Séville, entre art et culture

Espace Marcel Chauzy, Hôtel de Ville - de 14h30 à 17h

Mardi 6 et mercredi 7 octobre

• Première édition du Village des aidants

Place du Front Populaire
46 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis
de 9h à 17h



Jeudi 8 octobre

• Mini-randonnée & découverte de la Pépithèque et déjeuner convivial

Départ devant la Mairie, esplanade Claude Fuzier
(retour en car) - à 9h30

• Sport santé

Dojo Alice Milliat - à 10h et 11h

• Atelier Gym seniors

CKF (53 rue Roger Salengro) - de 11h à 12h30

Vendredi 9 octobre

• Marche bleue

École du stade - de 10h à 12h

• Conférence Sécurité seniors

Espace Marcel Chauzy, hôtel de Ville - de 10h à 12h

• Conférence « Micro-Folie »

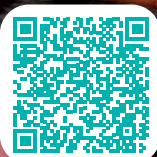
Micro-Folie (11 avenue Henri Varagnat) - de 10h30 à 11h30

• Bal de clôture « Tous en bleu »

de 14h à 17h30



Retrouvez le programme complet des animations seniors 2026 sur le site de la ville



Ruben Gavarin

Les ailes du désir

Ce Bondynois est un jeune plein d'ambition qui a déjà accompli la première étape de son rêve d'enfance. Titulaire d'une licence de pilote privé, il parcourt dans son avion de tourisme la France entière, en attendant mieux !

Dans Bondy Mag, on met souvent en avant, dans cette rubrique, des artistes, musiciens, comédiens, sportifs en tout genre ou simplement des acteurs méritants de la société civile bondynoise. Cette fois, un aviateur, c'est plutôt rare ! Arrivé enfant à Bondy, ce jeune homme de 24 ans au sourire communicatif a découvert très tôt sa future vocation. *« J'ai eu la chance de pouvoir entrer dans le cockpit d'un avion de ligne quand j'étais gamin, se souvient-il, des paillettes plein les yeux. Depuis ce moment, j'ai voulu devenir pilote. »*

Le jeune Ruben tanne ses parents et, bien qu'ils n'aient aucune connaissance du milieu aérien, finissent par craquer en inscrivant leur fils dans l'aéroclub le plus proche, celui de Chelles, à l'âge de 15 ans. Ruben y ressentira, avec son instructeur, ses premières émotions en vol. *« Nous payons un tarif à l'heure de vol en entrant tout de suite dans le vif du sujet, car la théorie en salle de cours et la pratique se déroulent parallèlement. »* Appliqué et déterminé, Ruben décroche à 21 ans sa première licence de pilote privé. *« J'ai commencé à 17 ans. Normalement, on peut boucler cette licence en deux ans, mais il a fallu combiner mes cours d'aviation avec ma scolarité »,* admet le jeune homme.

Entre temps, Ruben change d'aérodrome pour celui, plus vaste, de Lognes-Emerainville et s'inscrit au réputé aéro-club Air France, fondé par des membres du comité d'entreprise de la compagnie aérienne française. Il prend rapidement du galon, puisqu'il fait désormais partie du conseil d'administration. Le Bondynois gère même la section maintenance et suivi de l'entretien des appareils. Détenteur de son permis de voler, le jeune pilote peut désormais s'adonner à sa passion, seul ou accompagné. *« En vol, je me sens libre, comme dans un autre monde, reconnaît-il. Avant, il y a toute la préparation, toujours intéressante, le plan de vol, les limitations d'altitude ou les zones interdites de survol, comme les prisons ou les centrales nucléaires. Une fois en l'air, il faut être concentré, méthodique et rigoureux, mais ce n'est que du bonheur ! »*



Vol d'envie

Ce bonheur, Ruben tient aussi à le partager : *« J'invite vraiment les Bondynois passionnés d'aviation à visiter l'aérodrome de Lognes pour découvrir les appareils et les clubs. Il y en a plusieurs sur le site et chacun peut trouver celui avec lequel il aura le meilleur feeling. Nous avons la chance en Seine-Saint-Denis d'être à proximité de deux grands aéroports internationaux, Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle, sans oublier celui du Bourget pour l'aviation d'affaires. »*

Le jeune pilote a aussi rapidement voulu faire profiter ses proches de ses nouvelles compétences : *« Cet été, j'ai emmené des amis en avion. Nous sommes descendus dans le sud, en passant par Lyon, Chambéry, Aix-en-Provence et Montpellier. »* Contrairement au permis voiture, qui permet de conduire tous types de véhicules, la licence de pilote privée est plus restrictive. Si elle constitue un sésame de base pour voler, le jeune pilote devra ensuite passer des qualifications pour ajouter des cordes à son arc. *« Pour l'instant, je suis autorisé à voler dans un avion monomoteur de six places au maximum, explique-t-il. Je suis en train*



de passer ma qualification pour le vol de nuit et, l'année prochaine, celle pour piloter un bimoteur. »

L'avion qu'il loue à son aéro-club croise à une altitude moyenne de 1 500 mètres, avec un plafond de 3 000 mètres environ. *« Nous sommes limités en altitude, car l'appareil n'est pas pressurisé »,* précise Ruben. Les 180 chevaux de son moteur lui suffisent pour atteindre les 250 km/heure en vitesse de pointe et boucler le voyage à Lyon en deux heures, *« comme le TGV car, en préparant mon plan de vol, je trace une ligne droite qui raccourcit le parcours ! »*

Aller plus haut

Mais le jeune homme voit beaucoup loin... et plus haut ! Maintenant qu'il a goûté aux sensations d'un vol libre, il ne veut plus redescendre. Il sera pilote professionnel. *« C'est mon plus cher désir,* confesse-t-il. *Je veux en faire mon métier, quel que soit le secteur d'activité. Avec une licence professionnelle, je pourrais postuler pour être pilote dans l'aviation d'affaires, le fret, ou encore la photographie aérienne, voire le remorquage des planeurs. Bien sûr, dans un coin de ma tête, il y a aussi la volonté de devenir pilote de ligne, aux commandes de moyens et longs courriers. »*

La formation professionnelle dure environ deux ans. Ruben l'a déjà entamée et continue de voler régulièrement pour accumuler de l'expérience. Un certain nombre d'heures de vol est nécessaire pour passer des qualifications supplémentaires, dont la licence professionnelle. *« J'en suis à 120 heures de vol et, pour la première qualification pro, il faut 200 heures, dont 100 en tant que commandant de bord »,* rappelle Ruben. Il compte bien arriver à décrocher cette licence à la fin de l'année 2027 ou début 2028.



« Ensuite, je pourrai commencer à envoyer des CV ! », s'enthousiasme le Bondynois volant.

S'il y a une qualité dont le jeune homme ne manque pas, c'est la motivation : *« C'est une activité qui demande énormément de temps et d'investissement personnel. J'ai beaucoup travaillé pour pouvoir me payer ma licence et l'aviation occupe tous mes loisirs. C'est une passion gratifiante mais exigeante. On ne peut pas devenir pilote sur un coup de tête. »* Si sa tête est souvent dans les nuages, Ruben la garde bien plantée sur ses épaules !

Aéro-club Air France Lognes :
<https://www.acaf-lognes.fr>

Concert

Yannick Noah

Yann et Nico: un p'tit tour à deux

L'interprète de « Saga Africa » dépoussière ses tubes, en duo acoustique avec son complice Nicolas Paillet. Entre deux chansons, il raconte des souvenirs de carrière, avec la simplicité d'un pote au coin du feu.



Yannick Noah se lance dans une aventure musicale singulière avec ce spectacle inédit. Accompagné du talentueux guitariste Nicolas Paillet, l'ancien tennisman propose ce concert en acoustique où la simplicité et l'émotion sont au cœur de chaque performance. Avec ce format réduit le chanteur crée une proximité unique avec le public et veut offrir une atmosphère intimiste propice aux échanges et à la convivialité.

Un moment de partage et de sincérité

Au-delà de la musique, Yannick Noah souhaite partager des instants de vie avec ses fans. Entre deux chansons, il se livre avec authenticité, évoquant des souvenirs, des anecdotes et des réflexions personnelles. Ce projet s'inscrit dans la continuité de son album « La Marfée », où il explore ses racines et son parcours. « Un P'tit Tour à deux » représente une parenthèse musicale où chaque spectateur pourra se sentir privilégié et connecté à l'artiste.

Un champion devenu chanteur

Le vainqueur de Roland-Garros en 1983 est l'un des artistes préférés des Français. Un interprète aux plus de 6 millions d'albums vendus, entré sur le terrain de la musique avec « Saga Africa ». Un hit

solaire, clin d'œil à ses origines camerounaises, qui a fait danser un public conquis lors de l'été 1991. Premier d'une longue série de succès. Un chanteur qui a continué de rugir avec « Les Lionnes », mettant à l'honneur la valeur et la force des femmes, ainsi que leur résilience face aux défis de la vie. « La Voix des sages » rend, là encore, hommage à ses racines. Un porte-parole du métissage et du vivre-ensemble qui continue à s'exprimer en toute liberté.

Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy
Samedi 17 octobre à 20h

Renseignements au 01 48 50 53 28 ou 01 48 50 54 68
Tarif plein : 22€ – Tarif réduit : 17€ – Tarif -25 ans : 7€

« Fête le mur » à Neuburger

L'après-midi précédant le concert de Yannick Noah, une animation est organisée par l'association « Fête le mur », sur les terrains « Urbans Tennis », récemment offerts par la FFT, sur la place Nicole Neuburger, avec la participation de l'AS Bondy Tennis.

A l'issue de cette animation, une tombola sera organisée et des places pour le concert de Yannick Noah seront offertes.

Samedi 17 octobre, de 14h30 à 17h30
Entrée libre

Bibliothèque

Denis Diderot : une vie ailleurs

Depuis avril dernier, la bibliothèque Denis Diderot, traditionnellement située dans le square François Mitterrand, est fermée au public, afin de permettre la réalisation de travaux. Pendant cette période, l'objectif est de maintenir un accès à la lecture et proposer aux Bondynois un lieu où continuer à emprunter des livres, lire, travailler ou simplement profiter d'un espace calme.

Une structure temporaire a ainsi ouvert ses portes au 4 rue Gâtine. Pour rappel, en voici les horaires :

- Lundi : fermé
- Mardi : 14h – 19h
- Mercredi : 10h – 18h
- Jeudi : 14h – 18h
- Vendredi : 14h – 19h
- Samedi : 10h – 18h
- Dimanche : fermé

L'objectif est de permettre, malgré la fermeture temporaire, aux usages et aux habitudes de lecture de se poursuivre à Bondy sans interruption.

Durée des travaux : 18 mois
Réouverture fin 2027 !



Service arts et éducation

U N I V E R S I T É
P O P U L A I R E



Pour les adultes :

- **Mardi 6** Conférence
Musique et Santé
de 17h30 à 19h30, Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy
- **Lundi 12** Vernissage de l'exposition Aquasens
à 18h, Hôtel de Ville
- **Du lundi 12 au vendredi 16** exposition Aquasens
Hôtel de Ville

Places limitées :

inscriptions à education.populaire@bondy.fr
ou 01 48 50 40 82

La force des convictions

Discipline et motivation, ce sont les maîtres-mots de cette structure que Mohamed Lamraoui a modelée à son image depuis 2017, date à laquelle il a fondé ce club sportif spécialisé dans l'enseignement du jiu-jitsu brésilien, ou JJB pour les intimes.

Si le président du club ne se départit jamais de son sourire et a cultivé depuis toutes ces années un sens de l'accueil, dont beaucoup pourraient s'inspirer, il va de pair avec une rigueur constante qu'il exige de lui-même comme des autres. « *La première des règles est d'arriver à l'heure, ou de prévenir si on a un empêchement. C'est la base sur laquelle on peut fonder toute bonne relation* », souligne Mohamed Lamraoui. Les 200 adhérents de Kiwi Wod ont retenu le message qu'ils appliquent à la lettre, en contribuant à la bonne ambiance régnant sur le tatami.



La plupart profite de cours de jiu-jitsu brésilien, cet art martial dérivé du judo, ayant vu sa popularité progresser de manière fulgurante ces dernières années. Il oppose, essentiellement au sol, deux combattants qui doivent tenter de se neutraliser par des techniques de soumission, sans porter de coups. « C'est un sport de technique pure, la force brute a moins d'importance ». Quant au grappling, la principale différence concerne la tenue vestimentaire. Cette discipline se pratique en short et tee-shirt près du corps, et non pas en kimono, ce qui engendre des variantes dans les prises et le rythme du combat.

Si le jiu-jitsu est largement pratiqué dans le département, il n'en est pas de même pour la lutte, la nouvelle discipline de Kiwi Wod, proposée par un club sportif pour la première fois à Bondy. « *Nos adhérents ont maintenant le choix d'opter pour un pack complet avec les trois sports. La lutte étant complémentaire des deux autres, car on combat le plus souvent debout* » précise Mohamed Lamraoui. Toujours avec le sérieux de la maison, le boss est lui-même ancien boxeur et préparateur physique de combattants de haut niveau. Il peut compter sur une demi-douzaine de coaches, tous diplômés d'État, qui œuvrent à l'attention de tous les publics, à partir de 3 ans et sans limite d'âge. « *Notre vétéran a 61 ans et continue à prendre du plaisir avec nous en jiu-jitsu loisir !* », jubile le dirigeant.

Loisir ou compétition

Le club ne fait pas de distinction entre ses adhérents. S'il a formé plusieurs champions de France en JJB et grappling – et compte même un champion du monde dans ses rangs ! –, le gros de sa troupe se compose de combattants qui viennent juste pour passer un bon moment dans un sport gratifiant et dynamique. « *Tout le monde n'a pas la fibre de la compétition et il faut respecter cela, rappelle Mohamed Lamraoui. Nous ne forçons personne et surtout pas les enfants ! L'important est qu'ils soient motivés. Nous leur apprenons à prendre confiance en eux et à se défendre, en appliquant notre discipline.* »

Si Kiwi wod a pu développer toutes ses activités, c'est aussi grâce au nouveau dojo Alice Milliat, construit par la Ville, dont le club est un des heureux bénéficiaires, avec le Service municipal des Sports et le CKF. Mohamed Lamraoui s'en réjouit : « *Avant, nous étions au dojo Petitjean. C'est évidemment le jour et la nuit avec l'infrastructure dont nous bénéficions aujourd'hui. Nous avons 200 m² de surface de combat, des douches et des vestiaires individuels. C'est un superbe outil, très flatteur pour nous, comme pour nos pratiquants. On ne peut pas rêver mieux !* »

**Kiwi Wod - Dojo Alice Milliat
1-3 rue Paul Vaillant-Couturier**

Tél : 06 26 83 67 03

<https://kiwiwod.com> - Instagram : kiwi.wod

Facebook : Kiwi Wod

Pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse, unissons-nous !



Des fissures, affaissements
ou détériorations sont apparues
dans votre logement suite à
la sécheresse ?



Associez-vous à la démarche de
reconnaissance de catastrophe
naturelle !



Ecrivez à
secheresse@bondy.fr

La Ville regroupera les sollicitations et les transmettra
à l'Etat pour obtenir la reconnaissance de l'état de
catastrophe naturelle, ce qui **facilitera les démarches
auprès de vos assurances.**

Pour avoir les bonnes infos, suivez les bons réseaux !



Les réseaux sociaux officiels de la Mairie de Bondy



Facebook : [@villedeBondy](#)



Instagram : [@Bondy_officiel](#)



LinkedIn : [ville de Bondy](#)



WhatsApp : [Ville de Bondy officiel](#)

Tous vos réseaux
sociaux ici !



Pâtisserie Mera

Les gourmands ont toujours raison

Ce nouveau commerce de bouche, inédit à Bondy et inauguré le 23 septembre en présence de Monsieur le Maire, a immédiatement trouvé son public et fait les beaux jours du quartier Polissard, en proposant de réconcilier les gourmands avec la pâtisserie turque !

Un accueil et un lieu chaleureux, un choix généreux et des produits de qualité, il n'en faut pas plus pour expliquer le succès de la nouvelle pâtisserie Mera. Une boutique ouverte depuis trois mois, rue Polissard, et dont la petite terrasse couverte ne désemplit pas au fil de la journée. Aux commandes, Rahim Usta, un jeune entrepreneur ayant ouvert sa première boutique en nom propre, assisté de son épouse. Ses produits maison, fabriqués dans son labo, sont déjà connus et vendus dans plusieurs restaurants dans toute la Seine-Saint-Denis et même partout en France, en commençant bien sûr par Bondy dans plusieurs restaurants turcs.

L'établissement propose donc une vaste gamme de pâtisseries turques, en commençant par leur spécialité, le baklava, ces gâteaux au miel, à la pistache, aux amandes ou aux noix, cuits dans de grandes plaques que l'on découpe à la demande. Mais aussi plusieurs sortes de gâteaux secs, sucrés et salés, et même une gamme de gâteaux traditionnels pour les fêtes ou anniversaires, sur place ou à la commande.

De tout, toute la journée !

La pâtisserie Mera est aussi un salon de thé où chacun peut venir s'installer pour prendre un café ou un thé turc. L'établissement propose également des en-cas pour le midi (sandwiches poulet, thon ou saucisse turque, omelettes, brioches salées, soupes aux lentilles...) et même des petits déjeuners. Et, pour ce premier repas de la journée, vous pourrez venir à l'aube, la pâtisserie

Mera étant probablement le commerce qui ouvre le plus tôt à Bondy, dès... 5h du matin !

C'est son épouse Yildiz qui s'occupe d'accueillir les premiers clients, dès potron-minet, en répondant finalement à un véritable besoin. « *Quand j'arrive, des personnes attendent déjà devant la porte pour leur premier petit café de la journée !* », constate son épouse. La jeune femme, toujours avenante et souriante, assure à elle seule, jusqu'au milieu de l'après-midi, la bonne marche de l'établissement, avant de céder le relais jusqu'au soir. En effet, la pâtisserie Mera accueille ses clients toute la journée, jusqu'à 23h.

Rien à craindre pour les habitués de la terrasse ayant eu tant de succès tout l'été. Elle sera au rendez-vous le reste de l'année, couverte et abritée, afin de continuer à accueillir les gourmands. Histoire de déguster les douceurs de la pâtisserie Mera par tous les temps.

Pâtisserie Mera

25 rue Auguste Polissard - Tél : 07 58 62 05 62
instagram : mera.patisserie



Métropole du Grand Paris

Participez au renouvellement du collège des habitants!

Donnez votre avis, faites des recommandations, imaginez les politiques publiques métropolitaines de demain.



© Mathieu Vouzelaud - Agglo La Rochelle

Le Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris (CoDev) est une instance de démocratie participative, dans laquelle des habitants ainsi que des personnalités qualifiées participent au débat public sur des sujets d'intérêt commun et métropolitain.

Le CoDev traite de thématiques variées concernant l'ensemble des préoccupations régionales :

- Environnement, transition écologique et agriculture urbaine
- Attractivité, cadre de vie et développement économique
- Solidarité, prévention et innovation sociale
- Mobilités, transport et logistique
- Urbanisme et aménagement
- Patrimoine, culture et tourisme numérique

Composition du CoDev

Le Conseil de Développement est constitué d'un bureau, d'un président et d'une assemblée. Ils interagissent régulièrement avec les élus et les services métropolitains. La composition du CoDev est plurielle, paritaire et apolitique. Aucun membre ne détient de mandat politique en cours. Le bureau dirigé par le président du CoDev impulse, encadre, anime et dirige les travaux du conseil de développement.



L'assemblée

L'assemblée est constituée d'un collège d'habitants et d'un collège de personnalités qualifiées qui s'engagent bénévolement pour un mandat de trois ans. Les habitants volontaires sont désignés par tirage au sort dans le respect de la parité. Ils doivent être inscrits sur les listes électorales, ne pas disposer d'un mandat électif et résider sur le périmètre métropolitain.

Concernant les personnalités qualifiées, elles sont issues des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Elles sont désignées par le Président de la Métropole du Grand Paris sur la base de leur expertise.

Devenir membre

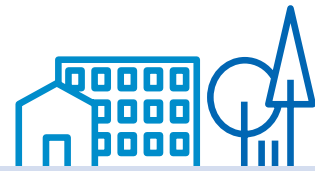
Si vous êtes intéressé, vous pouvez être candidat jusqu'au 15 octobre :

**Métropole du Grand Paris
Conseil de Développement**

**15-19 avenue Pierre Mendès-France - 75013, Paris
Tél : 01 83 81 25 22**

codev@metropolegrandparis.fr

Info pratique



Naissances (juin/juillet)

♥ Anvika REGINOLD	♥ Arel ENEÇ
♥ Maryam CISSOKO PIRES ALVES	♥ Dialikha DIASSIGUY
♥ Adyan KAMALDEEN	♥ Jiyan ESER
♥ Idriss HOUGLAOUENE	♥ Tuana ELAWADI
♥ Noé DAVID	♥ Matheo COJOCARI
♥ Rayhana BEGHOU	♥ Ilyas TOUAK
♥ Naël TAOUZINET	♥ Lana MANOHARAN
♥ Reyaan KATHIRAVELU	♥ Maelys AHUIE
♥ Neylan CASTANET MARSILE	♥ Tilelli MESSAOUDENE
♥ Amani REMAOUN	♥ Faya ANAS
♥ Layanal PANZO MOBA	♥ Elisei CULITA
	♥ Emily MÎNDRU

Mariages

- Sandy DIAS FURTADO et Stéphane PETIT
- Melissa TOUABI et Abdelkrim DAHMANI
- Atika KABLA et Didier LAPLANTE
- Alycia NGUYEN et Frédéric NOËL
- Sofia GERERAL et François YAPI YAPI
- Kamaria CHARRAFAINE et Bassam BOINA MOHAMED
- Rosenelta CLÉUS et Marc ULYSSE
- Lavniya SELVAKUMAR et Vinoth RAMANAN
- Vyshnavy ONNAMPALAM KETHEESWARAN et Thamizh PEROUMALSAMY
- Meryam OUHMAD et Abdelghafour ZAINOUNE
- Kathryne FLORESCU et Noam EL MIMOUN
- Manal HARFI et Khaled MEDJEDOU
- Imane BOUTAYEBI et Malik SALHI

Décès

- Edmonde TONIN

Pharmacies de garde

+ Dimanches 11 et 25 octobre

Pharmacie du Marché

5, place des Nations unies - Bobigny
Tél. : 01 48 47 43 73

+ Dimanche 18 octobre

Pharmacie du Pont de Bondy

20, avenue Edouard Vaillant - Bobigny
Tél. : 01 48 47 42 33

+ Dimanche 1^{er} novembre

Grande Pharmacie de l'Europe

112, avenue de Rome - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 47 42 97



Numéros utiles

► Hôtel de Ville

Square du 8 mai 1945
Tél. : 01 48 50 53 00

CCAS

Centre Communal
d'action sociale
Maison Marianne
47/51, rue Louis-
Auguste Blanqui
Tél. : 01 48 50 53 40

Infos déchets

Est Ensemble
Collecte des ordures,
enlèvement des
encombrants et dépôts
sauvages.
Tél. : 0805 055 055

Déchets verts

Sacs à retirer au
service parcs et
jardins ou au Centre
technique municipal
Tél. : 0805 055 055

Déchetterie

Du lundi au samedi
de 9 h à 18 h
Le dimanche
de 9 h à 12 h
84, av. du 14 juillet
Réservé aux
particuliers
Tél. : 0805 055 055

Police municipale

8, avenue Pasteur
Tél. : 01 71 86 64 90
De 6h à 2h

Commissariat de Police

1, rue Gaston Defferre
Tél. : 01 48 50 30 00
ou 17 (Police secours)
Menu des cantines
www.siplarc.fr

Numéros d'urgence

15 Samu
17 Police secours
18 Pompiers
112 Urgence
114 Urgence pour les
personnes sourdes et
malentendantes
115 Samu social
119 Enfance en danger
3919 Victimes
violences conjugales
3020 Harcèlement
scolaire
3677 Maltraitance
animale



Stephen Hervé

Maire,
Conseiller régional



Pour vous adresser au maire,
et à la mairie, flashez ici !

Majorité municipale

S'unir face aux conséquences du dérèglement climatique

Les étés se suivent et les conséquences du dérèglement climatique s'installent dans notre quotidien. À Bondy, nous en constatons déjà les effets : prolifération du moustique tigre, épisodes de chaleur plus intenses, sécheresses qui fragilisent les sols et provoquent des fissures dans certaines habitations.

Face à ces réalités, nous refusons l'attentisme. Une ville ne peut pas tout faire seule. Elle doit agir, mais elle doit aussi pouvoir compter sur l'État et ses services.

Contre le moustique tigre, l'action doit changer d'échelle.

La Ville agit pour informer, prévenir et protéger. Mais nous le savons : la lutte contre le moustique tigre ne peut reposer uniquement sur les collectivités et les habitants. Nous attendons une mobilisation beaucoup plus forte de l'État et de l'Agence régionale de santé (ARS), avec des moyens, une véritable stratégie de prévention et un accompagnement des communes.

Les Bondynois peuvent, eux aussi, contribuer à limiter sa prolifération en suppri-

mant les petites réserves d'eau stagnante dans les jardins, sur les balcons et autour des habitations. Ces gestes sont utiles. Mais ils ne sauraient constituer à eux seuls une politique publique de santé.

Nous demandons donc à l'État et à l'ARS de prendre pleinement leurs responsabilités. La santé et la qualité de vie de nos habitants ne peuvent pas être une variable d'ajustement.

Pour nos logements, nous ne laisserons pas les familles seules face aux fissures.

La sécheresse de cet été a mis en difficulté de nombreux propriétaires. Des fissures sont apparues ou se sont accentuées dans des maisons bondynaises. Derrière ces désordres, il y a des familles inquiètes, des patrimoines fragilisés et parfois des travaux qui peuvent représenter des milliers d'euros.

Nous devons maintenant franchir une étape décisive : obtenir de l'État la reconnaissance de Bondy en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

La municipalité se mobilise pour recenser les situations et constituer un dossier solide.

Nous invitons les Bondynois concernés à signaler leurs dommages à la Ville et à leur assurance, afin que nous puissions documenter l'ampleur du phénomène.

Mais nous le disons clairement : nous attendons une réponse de l'État. La reconnaissance de catastrophe naturelle doit permettre aux habitants concernés de bénéficier des dispositifs d'indemnisation prévus par la loi. Nous défendrons cette demande avec détermination.

Notre ligne est claire : lorsque Bondy rencontre une difficulté, notre majorité se mobilise et agit. Nous ne promettons pas que les défis seront simples. Nous promettons de ne pas détourner le regard.

Parce que derrière chaque fissure, il y a un foyer. Derrière chaque problème de santé publique, il y a des habitants. Et derrière chaque demande de Bondy, il y a, autour de Stephen Hervé, notre détermination à défendre Bondy et les Bondynois.

La majorité municipale

Groupe de l'opposition

Bondy aussi, le devoir des mémoires

Nous parlons souvent du « devoir de mémoire », au singulier. Nous préférons parler du devoir des mémoires.

Le 17 octobre 1961, à Paris, des milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé. La répression fut sanglante : près de 12 000 personnes furent arrêtées et plusieurs dizaines tuées. Pendant des décennies, cette nuit a été tue ou occultée.

En 2012, François Hollande reconnaissait la « sanglante répression ». En 2021, Emmanuel Macron qualifiait « d'excusables pour la République » les crimes commis sous l'autorité de Maurice Papon. En mars 2024, l'Assemblée nationale a condamné cette répression et souhaité inscrire le 17 octobre à l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles.

Et à Bondy ?

Elle traverse les familles de notre ville, les récits transmis entre générations. Pourtant, Bondy ne commémore toujours pas officiellement le 17 octobre 1961. Pas de véritable cérémonie municipale, pas de lieu de mémoire, pas de travail structuré de transmission.

Le 8 mai 1945 porte lui aussi plusieurs mémoires. Alors que l'Europe célébrait la victoire sur le nazisme, la répression coloniale frappait à Sétif, Guelma et Kherrata. Les regarder ensemble ne divise pas notre histoire : cela permet de la comprendre tout entière.

Commémorer, ce n'est pas seulement regarder vers le passé. Transmettre ces histoires, c'est donner à nos jeunes les outils pour comprendre ce que produisent le racisme, le colonialisme, l'autoritarisme et le fascisme. Les combats contre l'oppression ne sont jamais définitivement gagnés. Les libertés que nous honorons doivent aussi être défendues aujourd'hui.

Cette transmission ne se confond pas avec l'enseignement de l'histoire, qui relève de l'Éducation nationale. Cela n'empêche pas de s'interroger sur la place réellement accordée à ces histoires et à leur transmission. Une ville peut y contribuer en faisant vivre ces mémoires dans l'espace public et en recueillant les témoignages de celles et ceux qui les portent.

À Bondy, ce devoir des mémoires pourrait prendre la forme d'une cérémonie chaque 17 octobre, en hommage aux victimes de 1961, au bord du canal de l'Ourcq.

Il pourrait aussi s'inscrire dans l'espace public par une plaque commémorative, pensée avec les associations, historiens, enseignants et habitants.

L'histoire de Bondy vit aussi dans les souvenirs de celles et ceux qui y vivent. Recueillir ces paroles, c'est les faire entrer dans notre mémoire commune.

Elles permettent de les tenir ensemble et de faire de notre histoire commune un outil de transmission.

Une question demeure donc : pourquoi Bondy, ville populaire façonnée par ces histoires et ces générations, ne commémore-t-elle toujours pas officiellement le 17 octobre 1961 ?

La mémoire n'est pas seulement ce que l'on célèbre. C'est aussi ce que l'on choisit de transmettre.

**Mehmet OZGUNER,
Nadège ABOMANGOLI, Myriam
MANSOURI, Christian BILLOTTE,
Sabine DURAN, Amine GHEDAS,
Médina HARFOUCHE, Abirathan
PATHMARAJAH, Nicolas SCHENA,
Sumeljyot SINGH, Samia BEN JERAD**

Élus du groupe « Être Bondy »

À BONDY

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT



TENDANCE

- ✔ Grand succès commercial, **dans un quartier calme et résidentiel**
- ✔ Au pied de la future **ligne TZEN3**
- ✔ Appartements neufs du **studio au 4 pièces**
- ✔ **Balcon, terrasse ou jardin privatif**

OFFRES EXCEPTIONNELLES*

* Aux 5 premiers acquéreurs



01 78 911 800
preference-home.com

**PREFERENCE
HOME**
L'immobilier à votre image

MARCHE ROSE

10 Octobre

RDV à 9h30

Stade Léo Lagrange



Octobre ROSE

DU 10 AU 20 OCTOBRE

**Mammographie
Prévention
Ateliers
Sensibilisation
Exposition**



+ D'INFOS

POUR UNE VILLE
SOLIDAIRE
et **HUMAINE**

J'♥
BONDY

